

en direct

Bulletin municipal n° 92
Juillet 2021



Laureline
Directrice



Mathilde
Animatrice



Eva
Animatrice



Suzanne
Animatrice



Théo
Animateur



Maxime
Animateur



Ameline
Animatrice



Romane
Animatrice



Kalathoumi
Animatrice

**Ouverture du
nouveau centre
de loisirs**



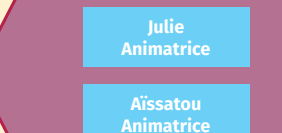
Ella
Animatrice



Mélanie
Animatrice



Manon
Animatrice



Julie
Animatrice

Aïssatou
Animatrice

**Les
animateurs
Été 2021**

vignoc
www.vignoc.fr

mairie

12, rue des Ecoles - 35630 Vignoc
T. 02 99 69 82 46 - F 02 99 69 86 94
mairie.vignoc@orange.fr

En cas d'urgence : 02 99 69 82 46 (répondeur mairie), un numéro d'urgence vous sera donné.

périodes scolaires

ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h
et le vendredi de 14h30 à 18h30

vacances scolaires

ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h
et le vendredi de 14h30 à 18h30

Infirmière libérale

Mme LELAY Yolande - La Trubailière
35360 VIGNOC - T. 02 99 69 83 37

Assistante sociale

Contacter le CDAS, de St Aubin d'Aubigné
T. 02 99 02 37 77 du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Point Poste

Les principaux services de la poste (recommandé, colis, retrait argent etc...) se font au Bar-Tabac "Le Refuge".

Numéros urgences

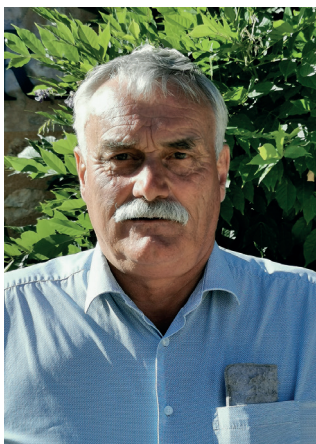
Pompiers départementaux	18
Pompiers de Gévézé	02 99 69 02 02
Gendarmerie	17
Gendarmerie de Hédé	02 99 45 45 61
SAMU-Médecin de garde	15
Centre anti-poison	02 99 59 22 22
Allo Enfance maltraitée	08 00 05 41 41
SIDA info services	08 00 84 08 00
SOS viols	08 00 05 95 95
Chenil service - SACP	02 99 60 92 22

Déchetterie de Tinténac

lundi : 14h-17h*
mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi :
9h-12h / 14h-17h*
*Heure d'hiver : fermeture 17h
Heure d'été : fermeture 18h
Horaires d'hiver du 1er novembre au 31 mars,
horaires d'été du 1er avril au 31 octobre.
En cas de jour férié, les déchèteries sont fermées.

Bibliothèque horaires d'ouverture

Lundi : 18h-19h / Mardi : 16h30 -18h
Mercredi : 16h30-18h / Vendredi : 17h-18h30
Samedi : 10h30-12h
T. 02 99 69 82 37 / bibliotheque@vignoc.fr



édito

Chères Vignocoises, Chers Vignocois,

Cela fait un an et demi que l'épidémie a changé nos vies. Le retour, encore fragile, à la vie normale s'amorce. La réouverture de notre bar et de notre restaurant redonne de la vie malgré des conditions sanitaires restrictives. Le spectacle de contes de la bibliothèque a marqué la reprise des animations. En septembre, nous accueillerons Couleurs de Bretagne, concours de peinture du patrimoine breton et nous participerons au World clean up day, la journée mondiale du ramassage des déchets. Enfin, les associations pourront, je l'espère, reprendre le cours de leurs activités.

Cela fait aussi un an et demi que la nouvelle équipe municipale est en place et travaille à la mise en place de notre programme. Le nouveau Programme Educatif De Territoire 2021-2024 vient d'être voté. Nous ouvrons un nouveau centre de loisirs avec notre prestataire, La Ligue de l'Enseignement à qui nous souhaitons la bienvenue. Découvrez les animateurs en couverture de ce bulletin. Et, le projet du futur pôle éducatif avance : nous arrivons à la fin de l'étude de notre programme. Nous devons faire des choix importants en tenant compte de nos finances.

Je remercie tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour tenir les bureaux de vote lors des élections départementales et régionales.

Pour terminer, je voudrais m'adresser à certains jeunes : ils ne mesurent pas les désagréments et les dangers, pour eux et pour autrui, qu'ils occasionnent avec leurs engins motorisés. Je voudrais aussi m'adresser à ceux qui déposent leurs déchets dans la nature : une plainte a été déposée pour dépôt sauvage.

Je vous souhaite de bonnes vacances à tous.

Daniel Houitte
Maire de Vignoc



Les articles pour le prochain bulletin doivent nous parvenir pour le **1^{er} septembre 2021** à mairie.vignoc@orange.fr

vigilance

DELIVRANCE ACTES D'ETAT CIVIL
Toute délivrance de copies et d'extraits d'actes d'état civil **est gratuite** ainsi que la délivrance d'un extrait du casier judiciaire. On ne doit pas vous demander d'effectuer un règlement par carte bancaire lors d'une demande en ligne.





Présentation du budget

En avril, les élus du conseil municipal ont voté les comptes administratifs (budget principal et lotissement 2020) et budget primitif (budget principal) pour 2021.

Le compte administratif 2020 du **budget principal** présente 1 060 693 euros de dépenses qui se répartissent comme suit :

- Charges de personnel 53 %,
- Charges à caractère général (EDF, chauffage, eau, fournitures...) 31 %,
- Autres charges de gestion courante (indemnités élus, subventions aux associations et autres organismes) 11%,
- Autres dépenses 4 %.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 378 907,91 euros. Elles se composent des impôts locaux pour 61 %, des dotations de l'état pour 29%, et d'autres recettes pour 10 %.

Le résultat de la section de fonctionnement 2020 s'élève ainsi à 318 214,20 euros. Ce résultat est plus important que les années précédentes. Il est lié au contexte de la COVID avec :

- moins de dépenses en charges à caractère général (malgré une augmentation d'achat des produits d'entretien),
- moins de charges à caractère courant (accueil et loisirs entre autres),
- l'encaissement d'indemnités de sinistres sur les bâtiments communaux.

En ce qui concerne **le compte administratif** 2020 du Lotissement Quartier du chêne Augué, un résultat de clôture fait apparaître un excédent de 533 685,84 €. Cet excédent va être utilisé partiellement en complément du résultat de fonctionnement du budget primitif « Commune » pour financer certains investissements pour l'exercice 2021 notamment :

- Remboursement de la dette en capital (comprenant le remboursement anticipé d'un prêt à court terme) 315 000€,
- L'aménagement de la rue du Pont à la rue du Tertre pour 266 000€,
- L'acquisition de parcelles pour le futur parking du projet « pôle équipements publics » 67 000€,
- L'aménagement de l'étage de la Maison des Associations en salle multi-activités pour 57 000€,
- Le self la restauration scolaire élémentaire pour 27 000€,
- La réhabilitation du préau situé devant la mairie (jointement et peinture) pour 18 000€.

Le montant des **subventions aux associations culturelles et sportives** est maintenu à hauteur de 26 000 € en 2021. Avec une dotation de 13 euros par habitant, Vignoc se classe parmi les communes les plus prodigues des environs.

La loi de finances a acté la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Les communes se voient transférer le taux du département de la taxe foncière sur le foncier bâti soit 19,90 % (Ille et Vilaine) et vient s'additionner au taux communal.

Donc pour l'année 2021 le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est composé de la part communale (18,68 %) et de la part départementale (19,90%) soit 38,58 %.

Pour préparer le financement du pôle équipements publics et dégager une marge additionnelle, nous avons pris la décision d'augmenter le taux d'imposition du foncier bâti (38,58 %) de 3 %. Il passe ainsi à **39,74 %**. Cela représente une augmentation des recettes annuelles pour la commune de 17 000 euros soit un coût par habitant de 8,50 €. Ce taux n'avait pas été augmenté depuis 2013.

Le taux de la taxe sur le foncier non bâti quant à lui reste inchangé soit 47,27%.

Les dernières augmentations :

2002	+ 5,00 %
2006	+ 1,87 %
2010	+ 8,00 %
2011	+ 1,51 %
2013	+ 1,51 %



La dette de la commune est de 1 125 808€ au 30 juin 2021.

L'investissement dans l'école maternelle et ses abords dépassera les deux millions d'euros. Pour son financement, des subventions seront indispensables et leur niveau déterminera le montant d'emprunt nécessaire. Cet investissement affectera le budget communal et nécessitera pour les prochaines années une bonne maîtrise des charges de fonctionnement et d'investissement.

« Couleurs de Bretagne » à Vignoc le samedi 4 septembre

La communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné propose depuis plusieurs années aux communes d'accueillir l'association « Couleurs de Bretagne » qui a pour objet la promotion du patrimoine par la peinture et le dessin via un jeu-concours. La 28^{ème} édition de ce concours aura lieu à partir de début mai à la fin septembre 2021, dans les villes et villages de Bretagne qui y participent.

Vignoc accueillera l'association pour une journée de peinture le samedi 4 septembre 2021. L'inscription aura lieu à partir de 8h dans la salle du Conseil.

04

Découverte, convivialité et partage : ce concours de peinture (en extérieur) est libre, gratuit et ouvert à tous, petits et grands. Vous pourrez venir en famille, seul ou entre amis peindre ou dessiner et mettre en valeur le patrimoine de Vignoc !

Toutes expressions, y compris abstraites sont acceptées puis classées par catégorie. Dans l'après-midi, les œuvres seront exposées dans la salle polyvalente et un jury décernera les lots aux heureux gagnants. Un verre de l'amitié clôturera cette journée aux alentours de 17h.

Renseignements complémentaires sur le site :
www.couleursdebretagne.org



Journée thématique sur les déchets

A l'occasion du World Clean up day, la municipalité, le Conseil des sages et vos commerçants se mobilisent et organisent une journée thématique sur les déchets le 18 septembre.

Rendez-vous place de l'Eglise à partir de 10h pour le ramassage des déchets. Pensez à vous munir de gants, contenants pour les déchets (sacs et seaux) et gilet de sécurité.



A partir de 12h, place de l'Eglise, nous vous proposons un pique-nique zéro déchet. Vous avez la possibilité de commander votre pique-nique au bar Le Refuge (02 99 69 80 00). **La boulangerie Lavoué, le bar Le Refuge et l'Epicerie des filles vous proposent une formule à 6€ avec galette-saucisse ou sandwich, dessert et boisson. Les commandes doivent être passées au Refuge avant le 14 septembre.**

A cette occasion, des animations et expositions sur le thème des déchets vous seront proposées avec la participation du nouveau centre de loisirs.

Participez dès maintenant à cette journée en nous envoyant des photos de vos créations à partir d'objets recyclés (meubles en palettes ou en canettes, chaises en bouteilles, sapin en bois de lit...) avant le 15 août à l'adresse suivante : environnementvignoc@gmail.com



Un nom pour la bibliothèque

A l'occasion de la mise en réseau des bibliothèques de la Communauté de communes, un nom sera donné à la bibliothèque municipale de Vignoc. Chaque famille d'adhérents aura la possibilité de voter pour un des six noms proposés par les bénévoles :

- L'éclat de lire
- Au fil des pages
- La boîte à histoires
- Le grain des mots
- L'écume des pages
- La loupiote

Les bulletins sont à déposer dans l'urne de la bibliothèque avant le 31 juillet.

Tisseurs de contes

Le samedi 29 mai au Parc des Loisirs, les tisseurs de contes de l'association rennaise La Filois ont proposé un parcours agrémenté de plusieurs escales au cours desquelles leurs histoires ont offert une parenthèse d'insouciance, loin de la vie quotidienne.



Un p'tit conseil de lecture

«Ici, les femmes ne rêvent pas» de Rana Ahmad, paru en octobre 2018 aux éditions Globe.

Cette autobiographie retrace la vie d'une jeune femme syrienne, de son enfance passée à Ryad, en Arabie Saoudite, jusqu'à son installation à Cologne, en Allemagne, en tant que réfugiée. Rana Ahmad n'a pas fui un pays en guerre, elle s'est échappée d'un pays qui ne permet pas aux femmes de vivre libres. La lecture de ce récit nous amène à comprendre pourquoi cette jeune femme a tout quitté, y compris son père tant aimé, simplement pour pouvoir exister telle qu'elle est. Un livre bouleversant et indispensable, qui nous apprend beaucoup sur la condition des femmes en Arabie Saoudite.



«Copyright, Globe 2018»



Semaine Bleue

La semaine bleue fêtera son 70ème anniversaire cette année et se déroulera du 4 au 10 octobre 2021.

Programme et ateliers de la semaine :

Lundi 4 octobre : conférence – débat sur un thème en lien avec la santé à 14h30.

Mardi 5 octobre : animations « Rencontres avec le passé » proposées par le Conseil des Sages à 14h30.

Mercredi 6 octobre : repas offert aux seniors par le CCAS.

Jeudi 7 octobre : randonnées au Quiou, 1 randonnée vélo, 2 randonnées pédestres à la découverte des lieux et du patrimoine. Goûter au retour avec le Club de la Bonne Entente.

Vendredi 8 octobre : visite guidée du parc du Thabor à 14h30.

Samedi 9 octobre : pétanque au Parc de Loisirs organisée avec le Club de la Bonne Entente à partir de 14h.

06



Arbre des naissances

Un arbre des naissances pour les enfants nés en 2020 sera planté le 3 octobre à 11 heures au Bas des Fresches. Le choix s'est porté cette année sur un Prunus. Un verre de l'amitié sera offert sur site à l'issue de la cérémonie.

Nuisances sonores



Afin de respecter le voisinage, les travaux de bricolage et de jardinage bruyants (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, scies électriques...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 9h à 19h30,
- les samedis : de 9h à 19h.

VAL D'ILLE-AUBIGNE MOBILITÉS

Les ateliers participatifs de réparation vélo

A cartoon illustration of a person wearing a pink helmet and a red shirt, working on a bicycle. Various tools like a wrench, screwdriver, and a pump are scattered around the bike. A thought bubble with a question mark is above the person's head.

Avec la participation de

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Énergie

ADEME
Agence de l'Énergie

Les certificats d'économies d'énergie

www.valdille-aubigne.fr

VALORISER
PARTAGER
Val d'Ille
Aubigné

Dimanche 10 octobre : troc aux plantes et atelier de réparation de vélos à partir de 9h. Pique-Nique participatif autour du four à pain.

Départ à la retraite pour Maria Gabillard et Annie Chevalier

Le vendredi 4 juin a eu lieu une cérémonie pour le départ en retraite de Maria Gabillard et Annie Chevalier en présence de M. le Maire, Daniel Houitte. Cette cérémonie a été retardée de plusieurs mois en raison de la pandémie. Elles ont toutes les deux été recrutées en 2011 en tant que remplaçantes avant d'être titularisées en 2014. Elles ont officié comme agents de nettoyage, en lingerie, en restauration et en préparation des festivités. La municipalité leur souhaite une bonne retraite.



Communauté de communes



LES ARTS AU FIL DE L'EAU

DU 12 JUIN
AU 15 OCT.
2021

**Parcours artistique
le long du canal
d'Ille-et-Rance**

Le porte-voix géant / la Fausse Cie
Le cube et les Mouettes / Collectif les Oeils
Les photos géantes / l'Atelier des Histoires

Retrouvez toutes les informations sur :
www.valdille-aubigne.fr/afe

CONCEPTION GRAPHIQUE : FINE COULET

07



Retour sur la semaine de la mobilité

Du lundi 7 au vendredi 11 juin, dans le cadre de la semaine de la mobilité organisée à La Mézière, des bénévoles vignocois et macériens se sont relayés pour accompagner, en vélo, des groupes de 4 à 5 collégiens, de Vignoc au collège Germaine Tillon. Sous un beau soleil, le trajet n'en était que plus agréable.

Merci à chacun, collégiens et bénévoles, pour votre participation. Celle-ci contribuera à faire grimper le compteur des distances parcourues. Le cumul de ces distances permettra la plantation d'arbres en automne : 1000km, ct 2 arbres et 8 arbustes fruitiers plantés !





OUVERTURE DU CENTRE DE LOISIRS DE VIGNOC LE 7 JUILLET 2021

LE NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS DE NOTRE COMMUNE sera régi par LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 35. Elle prendra en charge tous les temps périscolaires et extrascolaires de nos enfants vignocois à partir du 7 juillet 2021.

La ligue de l'enseignement est une fédération fondée sur un mouvement laïque et indépendant d'éducation populaire. La Ligue de l'enseignement agit pour la formation des citoyens et la transformation sociale. « L'éducation est notre grande cause, celle qui permet d'entrer dans un monde commun, de le comprendre, d'y trouver sa place pour y vivre mieux, ensemble. Il s'agit là d'articuler l'éducation première, scolaire -l'instruction- et non scolaire, avec la formation tout au long de la vie. Une éducation pour apprendre à connaître, à penser, à se relier aux autres, à s'émerveiller et parfois à s'indigner, à être et à faire. »

En France, la ligue regroupe, à travers 103 fédérations départementales, près de 30 000 associations locales et 1,6 million d'adhérents. En Ile-et-Vilaine, la Ligue de l'enseignement agit sur l'ensemble du département et représente en 2019 : 228 associations et 22 481 adhérents.

Pour cet été, le centre de loisirs vous propose des animations variées : atelier cuisine, jeux coopératifs, découverte de la faune et de la flore, rencontre avec un auteur jeunesse, escape game, théâtre, expériences scientifiques, mosaïque et bien d'autres encore. Des journées thématiques seront également organisées.

Il reste des places pour l'été, les inscriptions se poursuivent dans la limite des places disponibles : alsh.vignoc@ligue35.org

Le dossier est téléchargeable sur le site de la ligue de l'enseignement 35

Contact :
alsh.vignoc@ligue35.org

Pour toutes questions, vous pouvez vous adresser à La ligue de l'enseignement 35 :

Adrien GAUTIER
Directeur adjoint
06 59 16 14 91

Secrétariat de 9h à 17h
02 99 67 10 67



LES SORTIES À LA JOURNÉE

POUR LES SORTIES À LA JOURNÉE, LE DÉPART EST PRÉVU À 9H ET LE RETOUR À PARTIR DE 18H.
IL EST IMPÉRATIF DE PRÉVOIR UN PIQUE-NIQUE ET UNE CASQUETTE POUR VOS ENFANTS.

Projet Educatif De Territoire (PEDT) 2021-2024

Le nouveau PEDT, qui est élaboré à l'initiative de la commune et qui vise à coordonner les activités éducatives des différents partenaires, a été voté au Conseil Municipal de juin. Trois parcours éducatifs ont été retenus et vont définir les grandes lignes du projet éducatif du territoire pour les trois années à venir.

- Un parcours citoyen : améliorer le vivre ensemble et la mixité.
- Un parcours santé et bien-être : favoriser le bien-être de chacun et la connaissance de soi.
- Un parcours culturel : développer la curiosité culturelle.

PROGRAMMATION • ÉTÉ 2021



	JOURNÉE PLAGE À la découverte du marin avec de la pêche à pied, de la baignade et des jeux au Parc Breton. 22/07 • 29/07 • 12/08 • 26/08
	À L'ASSAUT DE LA CITÉ Découverte de Saint-Malo à travers des visites et des jeux. 20/07
	PARC ANGE MICHEL Journée loisirs au parc Ange Michel à Saint-Hilaire-du-Harcouët. 27/07
	FERME DU BOTRAI Venez découvrir les animaux de la ferme afin de mettre vos sens en éveil. 03/08
	ACROBRANCHE 17 parcours acrobatiques adaptés à tous les âges et à tous les niveaux. Les aventuriers pourront partir à la découverte des parcours qui leurs sont dédiés. 10/08
	FERME DU MONDE À CARENTOIR Tout au long d'un agréable parcours de 4,5 km d'allées boisées, approchez nos 400 animaux d'élevage des 5 continents. 17/08
	PORTE DES SECRETS À BROCELIANDE Découvrez le parcours-spectacle la Porte des Secrets. Une immersion sensorielle et féerique dans l'univers de la forêt de Brocéliande... 24/08
	GÉOCACHE Le géocaching est une véritable chasse au trésor mondiale, pratiquée à l'extérieur. 31/08



➤ Semaine du 5 au 9 juillet

LUNDI 5 JUILLET	MARDI 6 JUILLET	MERCREDI 7 JUILLET	JEUDI 8 JUILLET	VENDREDI 9 JUILLET
FERMÉ	FERMÉ	ATELIER CUISINE / GÔTER MAISON DECOUVERTE DE LA PHOTO CONSTRUCTION HÔTEL À INSECTES JEUX COOPÉRATIFS ET D'INTERCONNAISSANCE	ATELIER CUISINE / GÔTER MAISON DANSE LAND ART JEUX COOPÉRATIFS ET D'INTERCONNAISSANCE	ATELIER CUISINE / GÔTER MAISON CRÉATION DE TAWASHI ATELIER PHOTO DECOUVERTE DE LA FAUNE ET LA FLORE

FOCUS SUR DES GRANDES THÉMATIQUES



JEUX COOPÉRATIFS ET D'INTERCONNAISSANCE

Des jeux pour faire connaissance entre animateurs, trices, parents et enfants.



DECOUVERTE DE LA FAUNE ET LA FLORE

Faune et flore, à la découverte de notre environnement. Observer et comprendre comment agir.



DECOUVERTE DE LA PHOTO

Des ateliers photo pour favoriser l'éducation à l'image.



➤ Semaine du 12 au 16 juillet

LUNDI 12 JUILLET	MARDI 13 JUILLET	MERCREDI 14 JUILLET	JEUDI 15 JUILLET	VENDREDI 16 JUILLET
ATELIER CUISINE / GÔTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes) RENCONTRE AVEC UN AUTEUR JEUNESSE CRÉATION THÉÂTRE DE MARIONNETTE	RENCONTRE AVEC UN AUTEUR JEUNESSE DECOUVERTE DE LA FAUNE ET LA FLORE LES PETITS SCIENTIFIQUES PETITE RANDO - DECOUVERTE NATURE	FÉRIÉ FERMÉ	CIRQUE ATELIER PHOTO SILENCE ÇA POUSSÉ !! REDÉCOUVRIR LE TOUR DE FRANCE	ATELIER CUISINE / GÔTER MAISON DECOUVERTE DE JEUX EN BOIS, JEUX BRETONS GRAND JEU ESCAPE GAME HARRY POTTER

FOCUS SUR DES GRANDES THÉMATIQUES



RENCONTRE AVEC UN AUTEUR JEUNESSE

Frédéric Vincière fera découvrir aux enfants le métier d'auteur mais surtout le processus de création.



LES PETITS SCIENTIFIQUES

Mener des expériences pour mieux comprendre le monde.



GRAND JEU ESCAPE GAME HARRY POTTER

Harry Potter et son univers s'invite à Vigorac pour un grand jeu.



➤ Semaine du 19 au 23 juillet

LUNDI 19 JUILLET	MARDI 20 JUILLET	MERCREDI 21 JUILLET	JEUDI 22 JUILLET	VENDREDI 23 JUILLET
ATELIER CUISINE / GÔTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes) DANSE RENCONTRE AVEC UN AUTEUR JEUNESSE	ATELIER CUISINE / GÔTER MAISON CIRQUE ATELIER THÉÂTRE LAND ART DECOUVERTE DE JEUX EN BOIS, JEUX BRETONS	À L'ASSAUT DE LA CITÉ CORSAIRE + pique-nique	JOURNÉE PLAGE À DINARD + pique-nique	ATELIER CUISINE / GÔTER MAISON ATELIER THÉÂTRE RENCONTRE AVEC UN AUTEUR JEUNESSE CASINO COOPÉRATIF

FOCUS SUR DES GRANDES THÉMATIQUES



À L'ASSAUT DE LA CITÉ CORSAIRE

Découverte de Saint-Malo à travers des visites et des jeux.



RENCONTRE AVEC UN AUTEUR JEUNESSE

Frédéric Vincière fera découvrir aux enfants le métier d'auteur mais surtout le processus de création.



JOURNÉE PLAGE À DINARD

À la découverte du marin avec de la pêche à pied, de la baignade et des jeux au Parc Breton.

➤ Semaine du 26 au 30 juillet

LUNDI 26 JUILLET	MARDI 27 JUILLET	MERCREDI 28 JUILLET	JEUDI 29 JUILLET	VENDREDI 30 JUILLET
ATELIER CUISINE / GÔTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes) LES PETITS SCIENTIFIQUES LAND ART DECOUVERTE DE JEUX EN BOIS, JEUX BRETONS	PARC ANGE MICHEL + pique-nique	ATELIER CUISINE / GÔTER MAISON CIRQUE DECOUVERTE DE JEUX EN BOIS, JEUX BRETONS CRÉATION CERF VOLANT	JOURNÉE PLAGE À DINARD + pique-nique	ATELIER CUISINE / GÔTER MAISON LAND ART LES PETITS SCIENTIFIQUES GRAND JEU OLYMPIADES

FOCUS SUR DES GRANDES THÉMATIQUES



PARC ANGE MICHEL

Journée loisir au parc Ange Michel à Saint-Haïre-du-Harcouët.



CIRQUE

Découverte d'univers du cirque. Création et petit spectacle.



JOURNÉE PLAGE À DINARD

À la découverte du marin avec de la pêche à pied, de la baignade et des jeux au Parc Breton.

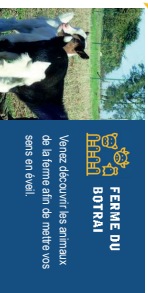




Semaine du 2 au 6 août

LUNDI 2 AOÛT	MARDI 3 AOÛT	MERCREDI 4 AOÛT	JEUDI 5 AOÛT	VENREDI 6 AOÛT
ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON ET SI ON VOYAGEAIT À TRAVERS LES LIVRES	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CONSTRUCTION HÔTEL À INSECTES
TISSAGE	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON QUEL EST NOTRE IMPACT SUR LE CLIMAT ?	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CONSTRUCTION HÔTEL À INSECTES
CRÉATION D'UNE FRESQUE	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON QUEL EST NOTRE IMPACT SUR LE CLIMAT ?	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CONSTRUCTION HÔTEL À INSECTES
	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON QUEL EST NOTRE IMPACT SUR LE CLIMAT ?	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CONSTRUCTION HÔTEL À INSECTES

FOCUS SUR DES GRANDES THÉMATIQUES



FERMES DU BOTRAI
Venez découvrir les animaux de la ferme afin de mettre vos sens en veille.



CRÉER À LA MANIÈRE DE...
(découverte des arts plastiques et d'artistes)
À la découverte des arts pour s'exprimer et pour s'amuser.

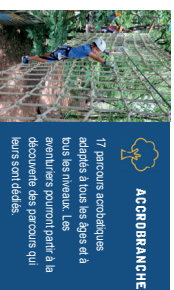


CONSTRUCTION HÔTEL À INSECTES
Initiation à l'élaboration d'un hôtel à insectes.

Semaine du 9 au 13 août

LUNDI 9 AOÛT	MARDI 10 AOÛT	MERCREDI 11 AOÛT	JEUDI 12 AOÛT	VENREDI 13 AOÛT
ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)
LES PETITS SCIENTIFIQUES	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)
LES PETITS SCIENTIFIQUES	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)
LES PETITS SCIENTIFIQUES	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)

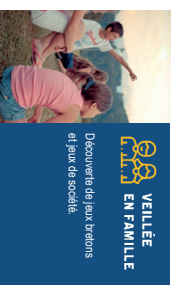
FOCUS SUR DES GRANDES THÉMATIQUES



ACROBRANCHE
17 parcours acrobatiques adaptés à tous les âges et à tous les niveaux. Les aventures pourront partir à la découverte des parcours qui leur sont dédiés.



PÊCHE À PIED À DINARD
À la découverte du matin avec de la pêche à pied, de la baignade et des jeux au Parc Breton.



VEILLÉE EN FAMILLE
Découverte de jeux traditionnels et jeux de société.

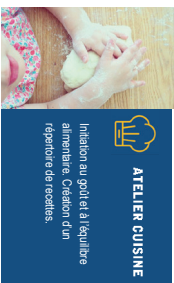
Semaine du 16 au 20 août

LUNDI 16 AOÛT	MARDI 17 AOÛT	MERCREDI 18 AOÛT	JEUDI 19 AOÛT	VENREDI 20 AOÛT
ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)
DANSE	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)
LES PETITS SCIENTIFIQUES	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)
LES PETITS SCIENTIFIQUES	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)

FOCUS SUR DES GRANDES THÉMATIQUES



FERMES DU BOTRAI
Tout au long d'un agréable parcours de 4,5 km d'allées boisées, approchez vos 400 animaux d'élevage des 5 continents.



CRÉER À LA MANIÈRE DE...
(découverte des arts plastiques et d'artistes)
Initiation au goût et à l'équilibre alimentaire. Création d'un répertoire des recettes.



CRÉATION DE MOSAÏQUE
Création de mosaïque à la découverte d'Odorico.

Semaine du 23 au 27 août

LUNDI 23 AOÛT	MARDI 24 AOÛT	MERCREDI 25 AOÛT	JEUDI 26 AOÛT	VENREDI 27 AOÛT
ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉATION THÉÂTRE D'OMBRES	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉATION THÉÂTRE D'OMBRES	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉATION THÉÂTRE D'OMBRES	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉATION THÉÂTRE D'OMBRES	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉATION THÉÂTRE D'OMBRES
ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉATION THÉÂTRE D'OMBRES	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉATION THÉÂTRE D'OMBRES	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉATION THÉÂTRE D'OMBRES	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉATION THÉÂTRE D'OMBRES	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉATION THÉÂTRE D'OMBRES
ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉATION THÉÂTRE D'OMBRES	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉATION THÉÂTRE D'OMBRES	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉATION THÉÂTRE D'OMBRES	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉATION THÉÂTRE D'OMBRES	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉATION THÉÂTRE D'OMBRES
ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉATION THÉÂTRE D'OMBRES	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉATION THÉÂTRE D'OMBRES	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉATION THÉÂTRE D'OMBRES	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉATION THÉÂTRE D'OMBRES	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉATION THÉÂTRE D'OMBRES

FOCUS SUR DES GRANDES THÉMATIQUES



PORTE DES SECRETS À BROUËLLE
Découvrez le parcours spectaculaire de la Porte des Secrets. Une immersion sensorielle et théâtrale dans l'univers de la forêt de Brouilland...



CRÉATION THÉÂTRE D'OMBRES
Création par les enfants de théâtre d'ombres avec une représentation aux familles.



CRÉER À LA MANIÈRE DE...
(découverte des arts plastiques et d'artistes)
À la découverte des arts pour s'exprimer et pour s'amuser.

Semaine du 30 au 1 septembre

LUNDI 30 AOÛT	MARDI 31 AOÛT	MERCREDI 1 SEPTEMBRE
ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)
ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)
ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)
ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)	ATELIER CUISINE / GÔÛTER MAISON CRÉER À LA MANIÈRE DE... (découverte des arts plastiques et d'artistes)

FOCUS SUR DES GRANDES THÉMATIQUES



GÉOCACHE
Le géocaching est une véritable chasse au trésor moderne, adaptée à tous les âges.



LES PETITS SCIENTIFIQUES
Mener des expériences pour mieux comprendre le monde.



RETOUR SUR L'ÉTÉ
Retour sur l'été à travers un clip et une expo de créations. Un dernier moment de plaisir avant le rentrée.



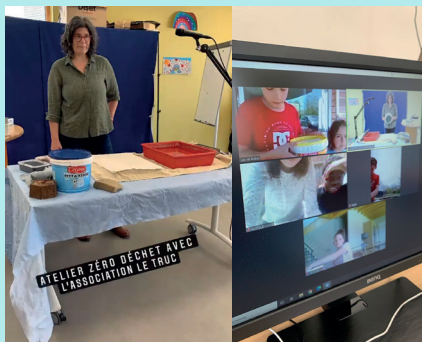
Eldor'Ados : des loisirs pour les jeunes

RETOUR EN PHOTO SUR CE DEBUT D'ANNEE 2021



Ce début d'année 2021 a été marqué par un troisième confinement. Durant cette période, Eldor'Ados a continué de proposer divers ateliers en visio aux jeunes.

Un rallye photo et une enquête policière en accès libre ont été également proposés sur les communes de Vignoc, La Mézière, Langouët, Langan, Saint-Gondran et Saint Symphorien.



Des ateliers zéro déchet en visio
Des ateliers cuisine en visio



Un Escape Game en visio



Cette année, Eldor'Ados cela a été également beaucoup d'actions en accès libre sur les lieux fréquentés par les jeunes (city-stade, terrain de tennis, étang de Vignoc...).

11



Combat de Sumo sur le terrain de tennis



Après-midi à l'étang de Vignoc : Laser Game, jeux surdimensionnés, jeux de société et pêche



Après-midi sport à Vignoc : Tit laser, Biathlon laser, Archery Touch, combat de Sumo



Bataille de Nerf au terrain de tennis



Courses de drone sur le City-Stade

De nouvelles activités pour nos ados

Les activités proposées aux adolescents de Vignoc par Eldor'ados pour ce premier semestre ont été réalisées avec le soutien financier et logistique de la mairie.

A compter de la rentrée 2021, la municipalité donnera les moyens à La ligue de l'enseignement de proposer des animations de qualité à ces jeunes.





associations

Forum des associations

Le prochain forum des associations aura lieu le samedi 4 septembre dans la salle polyvalente de 9h à 13h.

APEMA

Cette année, malgré la crise sanitaire, l'APEMA a pu organiser quelques actions pour le plaisir des petits et des grands : la vente de bulbes, de gâteaux BIJOU et Gavotte ainsi que la réalisation de jolis sacs cabas avec les dessins des enfants pour offrir ou se faire plaisir.

Pour occuper les enfants pendant les vacances de printemps, nous vous avons proposé une chasse au trésor interactive dans Vignoc à faire en famille.

Nous avons également maintenu un spectacle pour les enfants avec la compagnie Loulibop malgré la météo très pluvieuse. Un grand merci à la mairie de nous avoir permis d'organiser ce spectacle à la salle polyvalente et merci aux enfants d'être venus nombreux apprécier la prestation musicale.

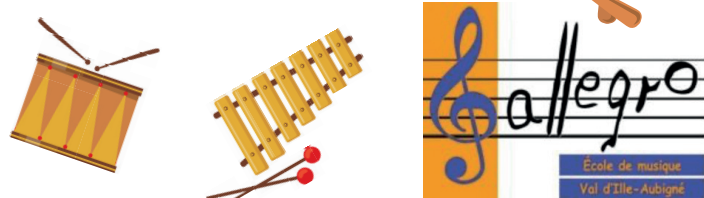
Nous avons ensuite procédé au tirage au sort de la tombola et les familles ont pu déguster crêpes, confiseries et galettes-saucisses pour clore cette après-midi.

Nous espérons pouvoir reprendre toutes nos actions dès la rentrée prochaine pour vous retrouver lors de nos festivités habituelles (marché de Noël, ...)

L'APEMA vous souhaite de belles vacances d'été.



ALLEGRO - L'ÉDUCATION MUSICALE : UNE VALEUR INDISPENSABLE A PROMOUVOIR !



La municipalité de Vignoc, suite à la demande de l'école de musique ALLEGRO, est très favorable à l'ouverture d'un cours d'éveil musical en 2021-2022 dans sa commune. Elle a donc proposé des créneaux supplémentaires de cours dans la salle communale déjà mise à la disposition de l'école Allegro pour les cours d'instruments depuis plusieurs années.

Pour rappel, les créneaux possibles pour l'éveil musical seraient **le mercredi après 17h30, le jeudi entre 16h30 et 17h30** (la salle est ensuite utilisée pour des cours d'instruments) ou le samedi matin.

Ces créneaux ne pourront se mettre en place que s'il y a suffisamment d'inscrits. Pour tout renseignement : allegrovaldille@orange.fr

Vignoc Gym danse

Vignoc Gym Danse est une association qui vous propose des cours tout au long de l'année. Les disciplines proposées sont variées : pour les adultes (zumba, body cardio, renforcement musculaire, danse) et pour les enfants (danse modern'jazz à partir de 4 ans et hip-hop à partir du CE1). Tous les cours proposés sont dispensés par des professionnels. Les cours s'adressent à des amateurs de tous niveaux, motivés, désireux d'apprendre. Tous les ans, l'association organise un gala de danse le 3ème week-end de juin (cours danse et hip-hop), à l'exception de ces 2 dernières années du fait des conditions sanitaires.

Si vous êtes intéressés par les cours, nous serons présents au forum des associations en septembre prochain. Vous pouvez également nous joindre pour tous renseignements à l'adresse suivante : vignocgymdanse@gmail.com.

Force est de constater que la pratique des activités sportives n'a pas été chose facile depuis la reprise en septembre dernier ! Les mesures sanitaires et les restrictions ont beaucoup évolué tout au long de la saison, cela n'a malgré tout pas découragé les professeurs et les membres du bureau pour, à chaque fois que cela a été possible, permettre la reprise des cours pour les jeunes en particulier.

Les cours adultes ont quant à eux pu se maintenir jusqu'au 19 mai 2021 uniquement à distance du fait du couvre-feu. Celui-ci ayant été assoupli les activités adultes ont pu reprendre en plein air en espérant que le beau temps accompagnera les sportifs et sportives ! Comme nous l'avions annoncé l'association a procédé à un remboursement partiel aux adhérents, tout en laissant la possibilité de faire un don. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les adhérents qui ont pu soutenir l'association en faisant un don, mais aussi tous ceux qui nous ont exprimé leur soutien à travers des messages qui nous ont fait chaud au cœur pendant cette période critique. Ce sont des aides précieuses qui aideront l'association à préserver l'offre d'activités sur la commune.

Pour la prochaine saison nous souhaitons accueillir des nouveaux bénévoles au sein du bureau. Certaines bénévoles investies depuis plusieurs années ne seront malheureusement plus disponibles l'année prochaine.

Les missions sont variées cela va de la planification des cours, la réservation des salles, la communication avec les adhérents - les professeurs - la mairie, l'organisation du gala ou autre événement, présenter l'association au forum, préparer les articles à publier sur Vignoc En Direct, chercher des partenaires, gérer les aspects administratifs et comptable... Chacun s'investit selon ses envies, compétences et le temps dont il dispose. Donc avis aux amateurs et n'hésitez pas à nous contacter pour davantage d'explications. (vignocgymdanse@gmail.com)

Nous serons bien sûr présentes au forum des associations qui se tiendra en septembre prochain pour vous présenter nos activités, en espérant vous y voir nombreux ! En attendant nous vous souhaitons un bel été à toutes et tous.

Partenariat ASVHG Basket

Pour la rentrée prochaine, la période des inscriptions a déjà commencé. Pour tout renseignement : asvhgbasket.adhesion@gmail.com

Le site internet du club asvhgbasket.org est à votre disposition pour découvrir le club.



Espace Arts et Culture - Hommage à Marie-Agnès Duval



Notre Présidente, Marie-Agnès Duval s'est éteinte le 5 juin 2021, suite à une terrible maladie.

Marie-Agnès est entrée dans l'association dès sa création, en 2008. Consciente de l'importance de la culture, elle a donné de son temps, nous faisant profiter de ses compétences. Elle a animé un atelier « Création de bijoux en pâte Fimo » avec les enfants. Passionnée de littérature, elle a créé « Lecture et papotage » pour les personnes âgées et enfin mis en place « L'atelier lecture ». Ce dernier permettait aux participants d'approfondir leurs connaissances sur les auteurs, leur style et le contenu de leurs œuvres, créant d'intéressantes discussions et échanges.

Il y a cinq ans, Marie-Agnès a pris le flambeau de la présidence de notre association. Les activités alors en place étaient : art floral, scrapbooking, peinture d'art, cours d'électrotechnique pour débutants. Sont venus s'ajouter par la suite le « Café tricot » et la chorale.

Marie-Agnès s'est aussi beaucoup investie lors de manifestations ponctuelles : concerts, semaine de la poésie, Contes et châtaignes, Fête de la pomme et théâtre d'improvisation, randonnées du patrimoine et expositions diverses des travaux réalisés par les élèves des différents ateliers.

Merci Marie-Agnès, pour tous les services rendus à notre association, et merci d'avoir coloré et égayé, par ton grand sens de l'humour, nos réunions et manifestations.

13

ASVHG foot



« La vie associative a été bouleversée avec cette crise sanitaire. Jamais son rôle et son importance n'auront été autant questionnés. L'avenir nécessite de se poser les bonnes questions dès maintenant pour que notre association puisse inventer des réponses aux trois défis majeurs : sanitaire car l'usage récréatif des écrans a détourné le jeune des activités nourricières pour la santé, relationnel car chaque être humain a besoin de vivre des solidarités en acte, sportif avec ce souci de donner le meilleur de soi-même dans un collectif pour les rencontres du week-end. »

Dans ce contexte, le fait de pratiquer en extérieur nous a permis de continuer un à deux entraînements par semaine pour toutes les catégories depuis le mois de novembre. C'est une chance immense par rapport à toutes les activités d'intérieur.

Au-delà d'une pratique régulière, nous avons mené avec la quarantaine de dirigeants de l'ASVHG un certain nombre d'actions fortes : des cycles « balle au pied » dans les 4 écoles du territoire (Vignoc, Hédé/Bazouges et Guipel) ; la construction d'une « académie » d'arbitrage pour mieux sensibiliser et éduquer les jeunes à l'apprentissage aux

règles ; la création d'une section foot loisir le dimanche matin pour pratiquer dans la convivialité ; la mise en place pour la saison prochaine, sans doute le mercredi de 18H30 à 19H15, d'un temps fitness ; la volonté de s'accorder au féminin en finissant l'architecture du foot féminin avec la création d'une équipe seniors et une espérée labellisation du foot féminin ; la mise en place d'une réflexion avancée sur un séjour sportif et culturel de 10 jours à Miami pour les adolescent(e)s.

Nous sommes très heureux de la réussite à l'examen d'entrée d'Hugo Jan pour la formation BMF en contrat d'apprentissage avec l'espoir de déboucher sur un emploi pérenne au sein de l'ASVHG dans un an.

Enfin, nous souhaitons mener à bien le projet de construction d'une tribune la saison prochaine pour le terrain synthétique avec toutes les bonnes volontés et les compétences des membres de l'ASVHG.

Nous espérons retrouver notre public et l'ambiance des matchs avec nos jeunes, leurs parents, nos seniors sur et autour du terrain.

Vignoc Construire avec vous

Les investissements projetés en 2021 pour Vignoc sont ambitieux et sont menés en gardant l'objectif numéro 1 qui est de financer la nouvelle école maternelle. Certains projets nous semblaient cependant essentiels :

- L'aménagement de la rue du Pont permettra d'assurer le lien entre le Tertre, la ZAC du Vallon des Fresches et le centre de Vignoc.
- L'aménagement de l'étage de la Maison des Associations en salle multi-activités constitue un soutien supplémentaire au tissu associatif vignocois.
- La création d'un self pour la restauration scolaire va permettre d'améliorer les conditions de travail de notre personnel communal et aussi améliorer les conditions d'accueil de nos enfants.
- La réhabilitation du préau situé devant la mairie (jointement et peinture) contribue à préserver notre patrimoine communal.

Nous attachons une grande importance à notre jeunesse et sommes satisfaits que notre centre de loisirs puisse cette année ouvrir tout l'été.

Avec l'amélioration du contexte sanitaire, nous espérons une bonne participation des Vignocois pour le forum des associations et l'évènement couleurs de Bretagne le 4 septembre (voir page 4).

Pour protéger notre bel environnement, une journée sur la thématique des déchets sera organisée le 18 septembre (voir page 4).

Vignoc Ensemble

L'élaboration du projet de la construction du pôle éducatif commence à prendre forme par l'intermédiaire du programmiste retenu.

La réalisation d'un tel projet nécessite de faire des choix et de les conduire au mieux car ils seront déterminants pour les générations à venir. Il est indispensable de respecter le temps de la réflexion pour ne pas se tromper. Faire les bons choix pour :

- l'implantation du bâtiment,
- l'orientation de la cour,
- déterminer le nombre de classes,
- faciliter les liaisons avec l'école élémentaire, le restaurant scolaire, le CLSH et la salle polyvalente,
- Les cheminements piétons et la circulation des véhicules...

Penser également à une réserve foncière si un agrandissement est nécessaire dans les décennies à venir.

Il faut en parallèle mener une réflexion plus globale sur l'évolution des bâtiments existants. Quel devenir pour la salle de restauration, pour la salle paroissiale, pour les services techniques, pour le préau ? Démolition ou réhabilitation ? Pour quels usages ?

Nombreuses sont les questions auxquelles il faudra répondre. Le travail de concertation mené par le programmiste y contribuera. Élargir cette réflexion à l'ensemble des Vignocois par l'intermédiaire d'une large consultation citoyenne peut permettre d'aller encore plus loin dans cette démarche de co-construction et ainsi de pouvoir définir un projet aux plus près des attentes des habitants et des usagers.

état civil

NAISSANCES

Rayan DARI
9 impasse des Courtils - né le 9 mars 2021

Célestine LAINE
6 rue du Clos de la Pierre - née le 5 mai 2021

DECES

BEDEL Yvan
16 place de l'Eglise - le 28 mai 2021

VEILLET Jean-Luc
1 square du pré neuf - le 27 mai 2021

DUVAL Marie-Agnès
7 allée de la clinerie - le 5 juin 2021

MARIAGES

Anthony DAVID et Océane MANELLA
14 Launeray - 24 avril 2021

Jérôme TOSTEN et Morgane AYOUL
3 allée des Grandes Guérinais - 29 mai 2021



conseil municipal

Conseil Municipal du 11 mars 2021

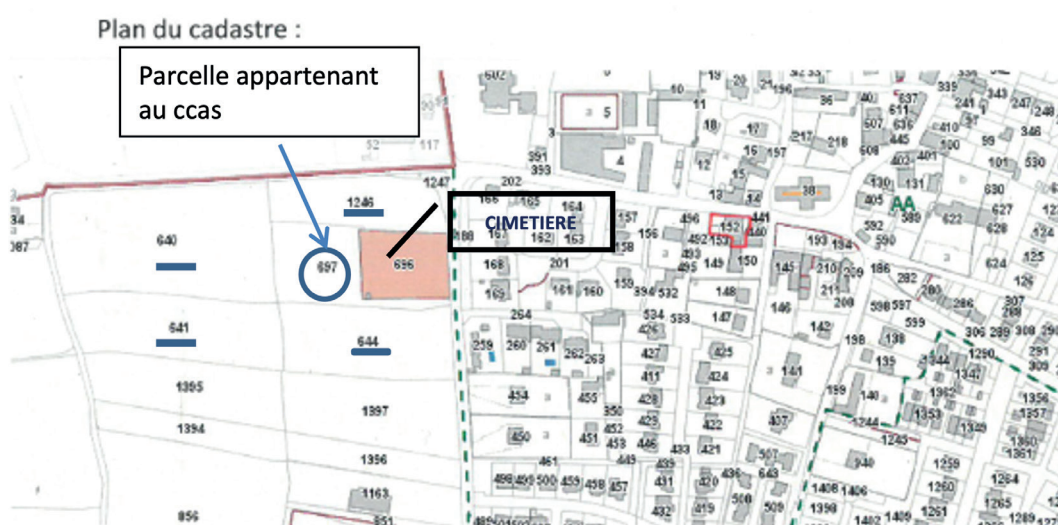
RESEAUX-ENVIRONNEMENT - POLE EQUIPEMENT PUBLIC – PARKING – ACQUISITION DE PARCELLES – AUTORISATION DE SIGNATURE

La construction de la future école maternelle oblige à repenser le stationnement devant servir à la salle polyvalente et aux écoles.

Au vu du scénario définitif du contrat d'objectif « Pôle équipement public » approuvé en décembre 2020, le choix de l'emprise du futur parking s'est porté sur la parcelle C 1246 4 437 m² (parcelle jouxtant le cimetière).

Dans une réflexion plus globale du secteur, il a été proposé aux propriétaires consorts d'acquérir également les parcelles jouxtant le futur parking et le cimetière communal. Les parcelles concernées sont cadastrées C 640 (12 275 m²), C 641 (6 810 m²), C 644 (6 250 m²).

Un avis des domaines a été sollicité, dans ce sens, en novembre 2020.



15

A la suite de courriers suivis d'échanges téléphoniques et de visites, un accord a été obtenu auprès des propriétaires consorts.

Le conseil municipal approuve l'acquisition des parcelles cadastrées C 640, 641, 644, 1246.

FINANCES - SCHEMA COMMUNAL D'INCENDIE – BORNES INCENDIE - DETR (DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX)

Un schéma communal d'incendie a été lancé sur le territoire de la commune de Vignoc en 2019. Un état des lieux des points d'eau naturels et artificiels incendie a été réalisé et finalisé puis validé par le SDIS en février 2021.

Le recensement a mis en avant le remplacement de puisards par des bornes incendies (3) et de rajouter 1 borne.

Les lieux-dits concernés sont :

Remplacement des puisards

La Paumerie
Entre Gras vache et la Haute Gatelais
Le Haut Méez

Implantation d'une nouvelle borne

La Dorbelaïs

Désignation	Dépenses	Recettes
fourniture et pose de borne	14 400 €	
FCTVA		2 362,18 €
DETR (40%)		4 800,00 €
Autofinancement		7 237,82 €
Total général	14 400 €	14 400 €

Plan de financement prévisionnel

Le conseil municipal dit que des crédits seront inscrits au budget primitif 2021 pour le remplacement des puisards par des bornes incendie et pour la pose/fourniture d'une borne et sollicite une aide financière au titre de la DETR auprès des services de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine.

FINANCES - MAISON DES ASSOCIATIONS – AMENAGEMENT D'UNE SALLE A L'ETAGE – DETR

Il est proposé de réaliser une salle à l'étage du bâtiment « Maison des associations ». Cette salle aurait vocation de servir de salle multi activité (environ 83 m2). Pour bénéficier de l'aide financière au titre de la DETR, il convient de prendre une délibération.

Plan de financement prévisionnel

Désignation	Dépenses	Recettes
Travaux	58 148,91	
FCTVA		9 538,75
DETR		13 834,93
Autofinancement		34 775,24
Total général	58 148,91	58 148,91

Le conseil municipal dit que des crédits seront inscrits au budget primitif 2021 pour la réalisation des travaux et sollicite une aide financière au titre de la DETR auprès des services de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Conseil Municipal du 8 avril 2021

AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES – INFORMATION

Présentation du PEDT par Madame Edith Garnier, Adjointe Déléguée et par Madame Claire Campion, coordinatrice enfance-jeunesse.

Le document provisoire du PEDT est exposé au conseil municipal.

MARCHE PUBLIC - AFFAIRES PERISCOLAIRES

La commune a confié l'organisation et la gestion du périscolaire, de l'extrascolaire et de la jeunesse, à l'association Accueil et Loisirs par le biais de diverses conventions qui se terminent le 6 juillet 2021.

La commune souhaite passer un contrat de prestation de services auprès d'un prestataire pour assurer la continuité des services publics pour le 7 juillet 2021.

Après les échanges, le conseil municipal autorise le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.

FINANCES - BUDGET PRINCIPAL - VOTE DU COMPTE DE GESTION - EXERCICE 2020

Avant le 1er juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit un compte de gestion par budget voté.

Le compte de gestion **retrace les opérations budgétaires** en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Il comporte :

- **une balance générale** de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité)
- **le bilan comptable** de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement local.

Le compte de gestion est également **soumis au vote de l'assemblée délibérante** qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion).

Le conseil municipal adopte le **compte de gestion du receveur pour l'exercice 2020**.

FINANCES - BUDGET PRINCIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2020

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il établit le **compte administratif** du budget principal.

Le compte administratif quant à lui :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice ;
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

SECTION	DEPENSES	RECETTES	EXCEDENT
FONCTIONNEMENT	1 060 693.71 €	1 378 907.91 €	318 214.20 €
INVESTISSEMENT	943 176.17 €	1 004 436.33 €	61 260.16 €

Le conseil municipal adopte le compte administratif pour l'exercice 2020.

FINANCES - LOTISSEMENT QUARTIER DU CHENE AUGUE - VOTE DU COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2020

Le conseil municipal adopte le compte de gestion du receveur – lotissement « Quartier du Chêne Augué » pour l'exercice 2020.

FINANCES - LOTISSEMENT QUARTIER DU CHENE AUGUE – COMPTE ADMINISTRATIF– EXERCICE 2020

SECTION	DEPENSES	RECETTES	EXCEDENT
FONCTIONNEMENT	193 913.68 €	727 599.52 €	533 685.84 €
INVESTISSEMENT	138 670.58 €	138 670, 58 €	0

Le conseil municipal adopte le compte administratif pour l'exercice 2020.

FINANCES - BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DU RESULTAT 2020

Daniel Houitte, maire, expose que conformément à l'article L 2311.5 du code général des collectivités territoriales et à l'instruction M14, le résultat excédentaire de la section de fonctionnement est affecté prioritairement au résultat déficitaire de la section d'investissement.

Vu l'excédent de fonctionnement cumulé de la section de fonctionnement s'élevant à : 318 214.20 € ;

Vu le résultat positif de la section d'investissement s'élevant à : 61 260.16 € ;

Il est proposé au conseil municipal d'affecter le résultat en recette d'investissement :

Compte 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé : 318 214.20 €

Le conseil municipal adopte l'affectation du résultat **2020** – budget principal comme énoncé ci-dessus.

FINANCES – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION – EXERCICE 2021

La loi de finances a acté la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Les ressources perdues par les collectivités sont compensées par des transferts de taxe locale soit la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) départementale. Les communes se voient transférer le taux du département soit 19,90 % (Ille-et-Vilaine) du foncier bâti qui vient s'additionner au taux communal. Un coefficient correcteur est institué et permet d'assurer l'équilibre des compensations de la taxe foncière entre les communes.

Pour Vignoc, le taux de fiscalité directe pour la taxe foncière des propriétés bâties apparaît au taux de **38,58 %** et est décomposé comme suit :

- 18,68 % part communale
- 19,90 % part départementale

En raison du programme d'investissement « Ecole Maternelle » il vous est proposé d'augmenter le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties de **3%** ce qui donne un taux de **39,74 %** et un produit attendu supplémentaire de **16 437 €**.

Le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties quant à lui reste inchangé c'est-à-dire **47,27 %**.

Le conseil municipal approuve les taux d'imposition suivants :

- ✓ Taxe foncière bâtie **39,74 %**
- ✓ Taxe foncière non bâtie **47,27 %**

FINANCES – BUDGET PRINCIPAL PRIMITIF 2021

Conformément à l'instruction budgétaire M14, Daniel Houitte expose, au conseil municipal, que le budget primitif 2021 est équilibré comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 718 315 €	1 718 315 €
INVESTISSEMENT	1 152 620 €	1 152 620 €

Le budget est voté par section et par chapitre.

Le conseil municipal adopte la section de fonctionnement et la section d'investissement du budget primitif 2021.

FINANCES – VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – EXERCICE 2021

Conformément à l'article L 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, les collectivités sont tenues d'individualiser les attributions de subvention, par délibération distincte du vote du budget.

Le conseil municipal valide les montants attribués aux associations pour l'exercice 2021. Le tableau récapitulatif des subventions est disponible en mairie.

BATIMENTS COMMUNAUX - POLE EQUIPEMENT PUBLIC – PROGRAMMISTE

Vu la délibération n°2020-56 portant sur la validation d'un scénario définitif du contrat d'objectif ;
Vu la délibération n°2020-57 portant sur le lancement de la procédure de consultation pour le choix d'un programmiste-assistant à maîtrise d'ouvrage ;
L'appel à concurrence a été lancé courant février deux offres ont été reçues. Après analyse des offres, une des deux offres reçues n'était pas destinée à la commune de Vignoc.

Le cabinet CERUR (Rennes) a présenté une offre correspondant aux critères du cahier des charges pour un montant de 25 650 € HT soit TTC 30 780 €.

L'audition du candidat a eu lieu le 22 mars en présence des représentants du Département, une négociation du montant de la prestation a permis de baisser la prestation à 24 900 € HT soit 29 880 € TTC.

Le conseil municipal en prend acte.

RESEAUX – VOIRIE – ENVIRONNEMENT – EXTENSION ECLAIRAGE PUBLIC – SDE - RUE DU PONT

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue du Pont (Délibération du 4/02/2021), des travaux extension de l'éclairage public sont prévus. Un chiffrage a été effectué par le SDE.

Le reste à charge pour la commune est de 16 396.98 €.

Le conseil municipal approuve la réalisation des travaux d'extension de l'éclairage public.

RESEAUX – VOIRIE – ENVIRONNEMENT - QUARTIER DU CHENE AUGUE -PROJET DE CESSION

A la suite de la demande de M et Mme N.D d'acquérir une portion de voie communale dont l'origine est deux places de parking- Quartier du Chêne Augué.

La commune doit soumettre à enquête publique le déclassement de cette portion d'emprise communale (parking) située devant la propriété de M et Mme ND. Le déclassement d'un bien communal a pour effet de le faire sortir du **domaine public** communal pour le faire entrer dans le **domaine privé** communal, ce qui permet à la commune de l'aliéner. Cette procédure de déclassement relève de la compétence du conseil municipal et doit donc faire l'objet d'une délibération du conseil municipal à l'issue de l'avis du commissaire enquêteur. Les observations et propositions recueillies au cours de l'enquête seront prises en considération par l'administration compétente avant la prise de décision.

Le conseil municipal approuve le lancement de la procédure d'enquête publique pour l'emprise citée ci-dessus.

RESEAUX – VOIRIE – ENVIRONNEMENT - LUTTE CONTRE LES RAGONDINS ET LES RATS MUSQUES

Par le biais d'une convention entre le FGDON35, le syndicat de la Flume et les communes du bassin versant, la commune encourageait, depuis plusieurs années, la lutte contre les ragondins et rats musqués en choisissant d'indemniser le réseau des piégeurs bénévoles. Le montant versé était de 300 €.

Depuis le 1er janvier 2020, le syndicat de la Flume a fusionné avec celui de l'Ille-et-Illet, et a mis fin à la convention avec le FGDON35. Les communes donc peuvent conventionner directement avec le FGDON.

Il vous est proposé de poursuivre la lutte contre les ragondins et rats musqués avec le FGDON pour le même montant d'indemnisation des piégeurs bénévoles soit 300 €/an.

Le conseil municipal approuve la poursuite de la lutte contre les ragondins et rats musqués et le montant de l'indemnisation de 300 €.

ADMINISTRATION GENERALE - INSTALLATION DE SANDRINE DELACROIX ET JEAN-MICHEL MARQUET EN QUALITE DE CONSEILLER MUNICIPAL

A la suite des démissions d'Agnès Baudrier-Billon et Frédérique Maria, conformément à l'article L.270 du code électoral, la réception de la démission d'un conseiller municipal a pour effet immédiat de conférer la qualité de conseiller municipal au suivant de la liste.

Daniel Houitte, Maire souhaite la bienvenue à Sandrine Delacroix et à Jean-Michel Marquet. Le conseil municipal doit en prendre acte.

LOGEMENTS SOCIAUX - SAHLM LES FOYERS - VENTE DE LOGEMENTS

Par courrier, la SAHLM Les Foyers, organisme d'habitation à loyer modéré, propriétaire sur la commune de Vignoc d'un appartement (T4 au-dessus du salon de coiffure) sollicite un avis du conseil municipal pour la mise en vente du logement.

Conformément à la convention d'utilité sociale conclue entre l'Etat et un organisme d'habitations à loyer modéré, la SAHLM Les Foyers a dressé un plan de vente. Il est établi sur la base de 4 enjeux majeurs :

- Dégager des marges financières permettant d'optimiser son modèle économique,
- Privilégier la vente de logements individuels et la vente de logements en copropriété existante dans un premier temps,
- Veiller à la cohérence de la localisation du patrimoine pour optimiser la gestion future,
- Veiller aux équilibres territoriaux et sociaux.

Pour vendre un logement social qui est occupé, le logement doit être acquis ou construit depuis plus de 10 ans et doit être occupé depuis au moins 2 ans. Si le locataire ne souhaite pas acquérir, il reste dans le logement et la vente se fera à la rotation.

Le conseil municipal émet un avis favorable au plan de mise en vente du logement T4 Place de l'Eglise.

LOGEMENTS SOCIAUX - NEOTOA - RETROCESSION DE PARCELLES AU PROFIT DE LA COMMUNE

Dans le cadre de la mise en vente des logements de l'office public HLM NEOTOA rue de la Flume, Square du Pré neuf, Allée de la Villouyère, il a été décidé en concertation avec l'office public et la commune de procéder à la remise à plat des assiettes foncières.

Aussi, les échanges de fonciers suivants sont nécessaires tant pour la mise en vente des logements que pour la remise en état des réseaux EU/EP par la COMMUNE.

1) Échange au profit de la Commune des voiries, talus, parkings en l'état (sans travaux de réseaux ou de voiries :

- Square du pré-neuf (AA311)
- Allée de la Villouyère (AA284, AA306, AA309, AA312, AA313, AA301p2, AA310, AA307)
- Parking en haut de l'étang aménagé par la Commune en aire de jeux (non constructible - coulée verte) AA316 pour une contenance de 77a 60ca.

2) Échange au profit de NEOTOA des parcelles afin de permettre notamment les accès aux pavillons :

- Allée de la Flume : AA389 j, k, l, m, n, o, p, q, b et c.

Concernant cet échange, les frais de division et d'acte seront entièrement pris en charge par NEOTOA.

Le conseil municipal accepte l'échange présenté ci-dessus.

FINANCES - BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT - 2021

Le budget primitif 2021 du lotissement « Quartier du CHENE AUGUE » est présenté à l'assemblée.

Il fait apparaître une section de fonctionnement à hauteur de 533 685.84 € et de 0 € en section d'investissement.

Le conseil municipal approuve le budget primitif du lotissement « Le chêne augué » 2021.

PERSONNEL COMMUNAL - MISE EN PLACE D'UN COMPTE EPARGNE TEMPS

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant statut de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2004-878 du 26 août 2004 relatif au compte épargne temps dans la Fonction Publique Territoriale modifié,

Il est institué dans la collectivité de Vignoc un compte épargne temps à compter du 6 mai 2021.

Ce compte permet à leurs titulaires d'accumuler des droits à congés. Il est ouvert à la demande expresse de l'agent qui est informé annuellement des droits épargnés et consommés.

Le conseil municipal adopte la proposition ci-dessus.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ILLE-AUBIGNE - PACTE DE GOUVERNANCE

Par délibération du 8 septembre 2020, la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné a fait le choix de se doter d'un pacte de gouvernance.

Le projet a fait l'objet de point d'étape en conférence des Maires en date du 02 décembre 2020 pour valider les principes et le projet en bureau communautaire le 15 janvier 2021

Le projet de pacte de gouvernance est composé :

- d'un rappel des caractéristiques du territoire
- un rappel des principales informations relatives à la gouvernance
- une introduction présentant les principes et valeurs du pacte- une synthèse des modalités mises en œuvre

La présente étape de la procédure consiste à donner un avis sur le document de projet du pacte de gouvernance arrêté en conseil communautaire 23/02/2021,

Le conseil municipal émet un avis favorable sur le projet de pacte de gouvernance

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ILLE-AUBIGNE - PRISE DE COMPETENCE MOBILITE

La loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019, dite « LOM » invite les communes et leurs EPCI à statuer sur un transfert de compétence mobilité et devenir Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) locale avant le 31 mars 2021.

En effet, si les communautés de communes pouvaient, avant l'entrée en vigueur de la LOM, exercer tout ou partie de la compétence d'organisation de la mobilité au titre de leurs compétences facultatives, la loi les invite à statuer définitivement avant cette date butoir pour un exercice effectif au 1er juillet 2021.

La loi LOM prévoit que le Conseil Régional soit chef de file en matière d'intermodalité et de complémentarité entre les modes de transport et soit à ce titre Autorité Organisatrice de la Mobilité régionale. Les services exercés sont ceux considérés d'intérêt régional (enjeux et services qui dépassent l'échelle des AOM locales).

Les communautés de communes compétentes en matière de mobilité deviennent AOM locales. Elles construisent des solutions de mobilité au sein de leur ressort territorial, assurent la planification, le suivi et l'évaluation de leur politique de mobilité, et associent à l'organisation des mobilités l'ensemble des acteurs concernés. Si elles souhaitent prendre en charge les services de transport réguliers, à la demande et scolaires organisés par la Région au sein de son ressort territorial, elle doit en faire la demande expresse à la Région.

La coordination entre les AOM locales et la Région est pilotée par la Région et se traduit par une démarche de partenariat et de contractualisation. Une démarche de partenariat avec la Région Bretagne est en cours afin d'aboutir à une convention-cadre entre la CCVIA et la Région Bretagne d'ici fin 2021.

Le 9 mars 2021, le conseil communautaire a délibéré à l'unanimité pour une prise de compétence Mobilité à l'échelle de la Communauté de communes.

La Région reste compétente pour les services d'intérêt régional : lignes interurbaines BreizhGo, transport scolaire et TER.

Le conseil municipal émet un avis favorable à la prise de compétence « Mobilité » par la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné avec modification des statuts de la Communauté de communes.

Conseil Municipal du 1^{er} juin 2021

AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES – PRESENTATION DU PEDT

Le projet éducatif de territoire (PEDT) mentionné à l'article D.521-12 du code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Ce projet relève, à l'initiative de la commune, d'une démarche partenariale avec les services de l'Etat concernés et l'ensemble des acteurs locaux.

Lors de la création des temps d'activités périscolaires en 2014, cette démarche a favorisé l'élaboration d'une offre d'activités périscolaires riches et variées (culturelles, sportives et artistiques) et permis une meilleure mise en cohérence des temps de l'enfant.

Depuis le mois de mars 2021, différents temps d'échanges ont eu lieu avec les partenaires (familles, enseignants, animateurs, agents communaux).

De ces différents temps d'échanges, trois parcours éducatifs ont émergé :

- Parcours CITOYEN,
- Parcours SANTE/BIEN ETRE,
- Parcours CULTURE.

Chacun d'entre eux a un objectif principal :

Parcours citoyen : Améliorer le vivre ensemble et la mixité.

Parcours santé et bien-être : Favoriser le bien être de chacun et la connaissance de soi.

Parcours culturel : Développer la curiosité.

Après avoir entendu, le conseil municipal approuve le PEDT 2021-2024 présenté.

ENVIRONNEMENT-VOIRIE – SECTEUR ZA DU TERTRE – CHEMINEMENT PIETON – CREATION –CESSION GRATUITE AU PROFIT DE LA COMMUNE

Vu les échanges entre les consorts P. et la commune de Vignoc,

Vu l'accord des consorts P de céder gratuitement à la commune une portion de terrain située en fond de leur parcelle (42 m2),

Considérant l'intérêt pour la commune de réaliser un cheminement piéton partant de la zone d'activité du tertre vers la rue du pont,

Raymond Berthelot, Adjoint délégué, propose de valider la cession gratuite de la portion de terrain d'une superficie de 42 m2 (cadastrée AB n°380).

Le conseil municipal valide la cession gratuite au profit de la commune et dit que les frais de notaire, géomètre seront à la charge de la commune.



urbanisme

Vous avez un projet de construction, de rénovation et/ou d'agrandissement pour votre habitation ou autre.

M Yves-Michel FRESNEAU, Architecte Conseiller, se fera un plaisir de vous aider gratuitement dans votre projet. Ses permanences sont sur rendez-vous. Un planning de ces permanences est consultable en mairie.

conciliateur de justice

Son rôle est de vous recevoir, à votre demande, en cas de litige entre particuliers et de tenter un règlement amiable de leur différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance. Il intervient également sur des problèmes de voisinage (clôtures, haies, bruits et autres nuisances) ou dérivants des contrats (vente non conforme à la commande, défaut de délivrance, prestation de service mal exécutée...), ainsi que des litiges entre propriétaires et locataires.

• **Mr JOUAN** assure une permanence par mois, sur rendez-vous à la mairie de **Hédé-Bazouges**, le mardi de 9h à 12h. Prendre contact auprès de la mairie au **02 99 45 46 18**

• **Mr POIRIER** assure tous les 15 jours à la mairie de **La Mézière** le mardi de 9h00 à 11h30. Prendre contact au **02 99 69 33 36**

**Dimanche 10
octobre**
Troc aux plantes
et atelier de
réparation vélo

**Le dimanche 3
octobre**
Arbre des
naissances
(CCAS)



**Le samedi 4
septembre**
Forum des
associations

**DATES À
RETENIR**

**Du 4 au 10
octobre**
Semaine bleue
(CCAS)



**Le samedi 18
septembre**
World clean-up
day



**Le samedi 4
septembre**
Couleurs de
Bretagne

